



BURKINA FASO

Unité - Progrès - Justice

*Mission Permanente
auprès des Nations Unies*

MIPER / BF N° 10.144 /RP/sk New York,

MAR 19 2010

La Mission Permanente du Burkina Faso auprès des Nations Unies, présente ses compliments au Secrétariat Exécutif de la Convention Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et, d'ordre de son gouvernement, a l'honneur de porter à sa connaissance le souhait du Burkina Faso de s'associer à l'Accord de Copenhague sur les changements climatiques.

La Mission Permanente du Burkina Faso auprès des Nations Unies, saisit cette occasion pour renouveler au Secrétariat Exécutif de la Convention Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, les assurances de sa haute considération.



**Secrétariat Exécutif de la Convention Cadre
des Nations Unies sur les changements climatiques
BONNE-Germany
E-mail : external-relations@unfccc.int**